

audiolux

SOCIETE ANONYME

6, rue Albert Borschette

L-1246 Luxembourg

Tél. : 420 947

Fax. : 425 462

Email : contact@audiolux.lu

www.audiolux.lu

Rapport annuel 2003

Table des matières

Message du Président	3
Chiffres-clés	4
Administration	5
Rapport de gestion	6
Rapport du Réviseur d'entreprises	10
Détail du portefeuille-participations au 31 décembre 2003	11
Bilan au 31 décembre 2003	12
Compte de profits et pertes au 31 décembre 2003	14
Annexe aux Comptes annuels	15

Message du Président

L'an dernier, à pareille époque, nous vous avons présenté des comptes en perte suite à de lourdes corrections de valeur. Ces écritures comptables reflétaient un état des marchés moroses voire déprimés. Mais nous avons exprimé notre confiance dans la qualité de nos participations. Ces sociétés bien positionnées dans leur marché et leur secteur ne nous ont pas démenti ; elles présentent aujourd'hui des résultats encourageants et pour celles cotées, des cours de bourse en net redressement. Nous avons pu ainsi reprendre les corrections de valeur enregistrées et vous présenter aujourd'hui des comptes largement bénéficiaires.

Cette confiance que nous avons placée dans ces sociétés il y a de cela quelques années nous permet aujourd'hui d'accompagner des sociétés de renom qui maîtrisent ou accroissent leur leadership sur leur marché.

Pour croître, nous devons continuer à identifier des projets ou des entreprises qui, un jour, par leurs performances, s'imposeront aussi dans leur secteur d'activité et faire ainsi confiance aux équipes qui portent ces projets. Au cours de l'exercice, nous avons fait confiance à un projet nouveau dans le secteur des télécommunications et nous avons investi dans LuXcommunications. Ce projet est porté par une équipe enthousiaste et de qualité et les accords de partenariat conclus avec les P&T augurent de bons développements dans les mois à venir.

Un mot encore sur nos résultats pour noter que les actions en justice dans le dossier RTL Group ont eu des coûts importants et impactent nos résultats récurrents. Cette baisse des résultats récurrents n'aura toutefois pas d'influence sur le dividende que nous vous proposons.

Chiffres-clés au 31 décembre 2003

	2003	2002
Résultat avant impôts (en millions d'euros)	23,82	-16,86
Résultat avant impôts par action (en euro) *	17,88	-12,65
Résultat net (en millions d'euros)	22,97	-16,86
Résultat net par action (en euro) *	17,24	-12,65
Dividende brut par action (en euro)**	1,90	1,80
Actif circulant (en millions d'euros)	19,69	24,34
Portefeuille-participations (en millions d'euros)	124,20	98,39
Actions propres (en millions d'euros)	0,00	0,00
Total des fonds propres (en millions d'euros)	118,54	137,80

* sur base d'un total de 1.332.780 actions émises

** sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 18 mars 2004

Conseil d'Administration

François Tesch Président,
Administrateur-délégué de Luxempart S.A.,
Kockelscheuer.

Gaston Schwertzer Administrateur-délégué,
Président de Luxempart S.A.,
Medingen.

Jo Santino Administrateur,
Directeur de Luxempart S.A.,
Administrateur-délégué d'Indufin,
Luxembourg.

Joseph Jean Aghina Administrateur,
Economiste,
Monaco.

Réviseur d'entreprises

Deloitte S.A.
3, Route d'Arlon - L-8009 Strassen

Siège social

6, rue Albert Borschette - L-1246 Luxembourg

Tél. : (352) 420 947

Fax. : (352) 425 462

Email : contact@audiolux.lu

www.audiolux.lu

Registre de Commerce

R.C. Luxembourg B 27301

Rapport de gestion sur les comptes au 31 décembre 2003

Opérations de la période

- Audiolux a acquis une participation de 37,5% dans LuXcommunications aux côtés d'autres investisseurs privés. Cette société a obtenu la 4e licence UMTS pour établir et exploiter un réseau cellulaire numérique de communications mobiles de 3e génération (3G) au Grand-Duché de Luxembourg.

LuXcommunications (« Vox.mobile ») a signé un partenariat avec les P&T pour partager l'exploitation du réseau 2^e génération (2G). Parallèlement, LuXcommunications s'emploie à développer l'infrastructure UMTS (3G), également en collaboration avec les P&T. Ce partenariat avec un des opérateurs existants permet non seulement de réduire les coûts d'établissement du nouveau réseau mais aussi de minimiser les impacts sur l'environnement. Le lancement de « Vox.mobile » est planifié pour le deuxième trimestre 2004.

- Le portefeuille de valeurs cotées a continué à être travaillé activement en fonction des opportunités du marché. Dans ce contexte, la participation en Utopia a été renforcée de 27,7% à 28,6%.

- Audiolux et d'autres actionnaires minoritaires poursuivent les actions en justice à l'encontre de Bertelsmann et consorts dans le dossier RTL group.

Le 8 juillet 2003, le tribunal d'arrondissement a jugé irrecevable la première assignation portant sur l'égalité de traitement des actionnaires. Les demandeurs ont fait appel.

La date du prononcé du jugement des deuxième et troisième assignations sera communiquée à l'issue des plaidoiries qui débutent le 18 février 2004. Ces affaires portent sur l'augmentation du free float et le maintien de la cotation de RTL Group en bourse de Londres.

Les résultats

(En EUR)	31.12.2003	31.12.2002
Résultat récurrent	2.702.546,19	3.213.713,24
Résultat en capital	21.120.929,41	-20.073.303,86
Impôts	-448.117,63	0,00
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	23.375.357,97	-16.859.590,62
Produits exceptionnels	2.435,98	266,54
Autres impôts	-405.867,76	0,00
Résultat de la période	22.971.926,19	-16.859.324,08

Le résultat récurrent se compose :

- ♦ des produits provenant des valeurs mobilières qui s'élèvent à €2,81 millions (2002 : €2,60 millions) et sont constitués des dividendes perçus de SES Global, RTL Group et Utopia ;
- ♦ des intérêts perçus sur la trésorerie de la société qui s'élèvent à €0,61 million (2002 : €1,08 million) ;
- ♦ des charges d'exploitation qui s'élèvent à €0,68 million (2002 : €0,43 million).

La diminution du résultat récurrent (2003 : €2,70 millions, 2002 : €3,21 millions) s'explique par la diminution des intérêts perçus sur la trésorerie en raison du niveau peu élevé des taux d'intérêts et par l'augmentation des charges relatives aux honoraires d'experts externes, notamment les honoraires liés au litige RTL Group actuellement en cours.

Le résultat en capital : ce poste contient essentiellement :

- ♦ des reprises de correction de valeur sur les participations SES Global et RTL Group pour un montant global de €22,60 millions ;
- ♦ une correction de valeur sur la participation Utopia à hauteur de €1,39 million ;

Le résultat en capital s'élève à €21,12 millions (2002 : €-20,07 millions). Au 31.12.2002, les corrections de valeur enregistrées se sont élevées à €20,19 millions. Elles ont aujourd'hui fait l'objet d'une reprise intégrale.

Cet important résultat en capital a permis à Audiolux de clôturer l'exercice 2003 en réalisant un bénéfice de €22,97 millions comparé à une perte de €16,86 millions au 31.12.2002.

Depuis le 4 juin 2002, la société ne détient plus d'actions propres.

Affectation des résultats

Le résultat de l'exercice après impôts s'élève à € 22,97 millions. Après prise en compte du résultat reporté de € -14,16 millions la somme de € 8,81 millions est à la disposition de l'Assemblée.

Votre Conseil vous propose d'affecter le montant de € 8.812.602,11 comme suit :

A la réserve légale	€	641.745,00
A la réserve "Impôt sur la fortune imputé"	€	563.800,00
Aux actionnaires, au titre de dividende (1.332.780 actions x € 1,90)	€	2.532.282,00
Prélèvement de l'impôt sur la fortune imputé de l'exercice 1998 du poste « réserve pour impôt sur la fortune imputé »	€	+234.260,00
Transfert du montant prélevé de l'impôt sur la fortune imputé de l'exercice 1998 au poste « Autres réserves »	€	- 234.260,00
Au report à nouveau	€	5.074.775,11
Total	€	<u>8.812.602,11</u>

La proposition portera sur le paiement d'un dividende à hauteur de :

€ 1,90 brut par action, (2002 : € 1,80 brut par action),
soit € 1,52 net par action, après retenue à la source de 20%.

Cette augmentation du dividende de 5,6% par rapport à l'exercice précédent se justifie par le niveau élevé du résultat et les perspectives favorables.

Les modalités de paiement du dividende seront communiquées à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 18 mars 2004.

Valeur intrinsèque et cours de bourse

La valeur intrinsèque est établie sur base des fonds propres, corrigés des plus-values ou moins-values latentes sur le portefeuille-titres. Celui-ci est valorisé au cours de bourse pour les titres cotés et à leur valeur de souscription ou d'acquisition pour les titres non cotés, corrigés éventuellement des corrections de valeurs actées.

Sur base de ces critères, au 31.12.2003, le cours de bourse de € 85,00 affichait une décote de 27% par rapport à la valeur intrinsèque du titre Audiolux qui s'élevait à € 116,75.

Perspectives

Globalement, la situation économique tend à s'améliorer bien que de nombreuses incertitudes demeurent encore.

Les sociétés dans lesquelles Audiolux a investi ont affiché des résultats favorables au 31.12.2003, leurs prévisions pour l'exercice 2004 sont prudentes. Dans ce contexte, Audiolux pense pouvoir maintenir le niveau de ses résultats récurrents. Toutefois notre participation LuXcommunications, actuellement en phase de démarrage, enregistrera des pertes prévisibles au cours des prochains exercices.

Le Conseil d'administration, le 19 février 2004

Rapport du Réviseur d'entreprises

**Aux Actionnaires de
AUDIOLUX
Société Anonyme**

Conformément au mandat donné par l'Assemblée générale des actionnaires du 20 mars 2003, nous avons contrôlé les comptes annuels ci-joints de « AUDIOLUX, Société Anonyme » pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003 et avons pris connaissance du rapport de gestion y relatif. Les comptes annuels et le rapport de gestion relèvent de la responsabilité du Conseil d'administration. Notre responsabilité est, sur base de nos travaux de révision, d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels et de vérifier la concordance du rapport de gestion avec ceux-ci.

Nous avons effectué nos travaux de révision selon les Normes Internationales de Révision. Ces normes requièrent que nos travaux de révision soient planifiés et exécutés de façon à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Une mission de révision consiste à examiner, sur base de sondages, les éléments probants justifiant les montants et informations contenus dans les comptes annuels. Elle consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives faites par le Conseil d'administration pour l'arrêté des comptes annuels, ainsi qu'à effectuer une revue de leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos travaux de révision forment une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels ci-joints donnent, en conformité avec les prescriptions légales et réglementaires au Luxembourg, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de « AUDIOLUX, Société Anonyme » au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats de l'exercice se terminant à cette date.

Le rapport de gestion est en concordance avec les comptes annuels.

Deloitte S.A.

Le 19 février 2004

Réviseur d'entreprises

Georges Kioes

Partner

audioLUX
SOCIÉTÉ ANONYME

Détail du portefeuille-participations au 31.12.2003

Participation	Nombre de titres	Pourcentage détenu	Valeur comptable (€)
SES Global	8.010.000	1,36%	61.015.552,32
RTL Group	1.296.256	0,84%	49.646.020,94
Utopia	333.420	28,61%	8.168.760,00
LuXcommunications	6.564	37,5%	4.411.342,67
Audiocom	40.719	99,90%	958.150,66
TOTAL			124.199.826,59

Bilan

Situation au 31 décembre 2003

Actif	Notes	31/12/2003	31/12/2002
		€	€
Actif immobilisé			
Immobilisations financières	3(b),4		
Parts dans des entreprises liées		958 151,66	488 986,18
Prêts envers les entreprises liées		512 060,00	-
Participations		12 580 101,67	9 367 580,00
Titres ayant le caractère d'immobilisations		110 661 573,26	88 531 360,00
Autres prêts		967 500,00	1 215 234,42
Total actif immobilisé		125 679 386,59	99 603 160,60
Actif circulant			
Créances	3(c),5,9		
Autres Créances		269 929,79	185 704,98
Avoirs en banque, avoires en compte de chèques postaux, chèques et en caisse		19 419 870,87	24 157 387,33
Total actif circulant		19 689 800,66	24 343 092,31
Comptes de régularisation		7 905,48	11 740,71
Perte de l'exercice		-	16 859 324,08
Total de l'actif		145 377 092,73	140 817 317,70

Les notes figurant en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

Bilan

Situation au 31 décembre 2003

Passif	Notes	31/12/2003	31/12/2002
		€	€
Capitaux propres	6		
Capital souscrit		33 319 500,00	33 319 500,00
Prime d'émission		59 696 000,00	59 696 000,00
Réserves			
Réserve légale	7	2 690 205,00	2 690 205,00
Réserve "Impôt fortune imputé "	8	1 717 319,00	1 717 319,00
Autres réserves	6	35 277 822,91	37 676 826,91
Résultats reportés		-14 159 324,08	2 700 000,00
Total des capitaux propres		118 541 522,83	137 799 850,91
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour impôts		1 568 339,00	2 778 311,83
Total des provisions pour risques et charges		1 568 339,00	2 778 311,83
Dettes	3(d),9		
Autres dettes	5	2 295 304,71	239 154,96
Total des dettes		2 295 304,71	239 154,96
Bénéfice de l'exercice		22 971 926,19	-
Total du passif		145 377 092,73	140 817 317,70

Les notes figurant en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

Compte de profits et pertes pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2003

	Notes	31/12/2003	31/12/2002
		€	€
Charges			
Corrections de valeur sur éléments d'actif			
Corrections de valeur sur immobilisations			
financières	4	1 394 170,00	20 185 011,28
Intérêts et charges assimilées		51 826,91	44 469,94
Autres charges d'exploitation		683 888,87	431 914,80
Moins-values réalisées sur cessions d'immobilisations			
Financières		84 278,33	-
Impôts sur le résultat provenant des activités			
ordinaires		448 117,63	-
Autres impôts ne figurant pas sous les postes			
ci-dessus		405 867,76	-
Bénéfice de l'exercice		22 971 926,19	-
Total des charges		26 040 075,69	20 661 396,02
Produits			
Produits provenant de l'actif immobilisé			
Produits provenant des immobilisations financières		2 808 197,20	2 603 337,20
Reprise de corrections de valeur sur			
immobilisations financières	4	22 599 377,74	14,34
Autres intérêts et produits assimilés		605 264,77	1 084 368,62
Autres produits d'exploitation		24 800,00	2 389,82
Plus-values réalisées sur cessions d'immobilisations			
financières		-	111 695,42
Produits exceptionnels		2 435,98	266,54
Perte de l'exercice		-	16 859 324,08
Total des produits		26 040 075,69	20 661 396,02

Les notes figurant en annexe font partie intégrante de ces comptes annuels.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2003

1. Généralités

AUDIOLUX, Société Anonyme a été constituée le 31 décembre 1987 sous forme de société anonyme. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

La société a notamment pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

2. Présentation des comptes annuels

La société est, sur base des critères fixés par la loi luxembourgeoise, exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003. Par conséquent, les comptes annuels ont été présentés sur une base non consolidée pour leur approbation par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

La société est incluse dans les comptes consolidés de LUXEMPART S.A., constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé au 6, rue Albert Borschette à L-1246 Luxembourg et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

3. Résumé des principales règles comptables

Les principales règles comptables adoptées par la société sont les suivantes :

(a) Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en Euros (€) aux cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en Euros (€) aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

(b) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées au prix d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui revêt un caractère durable, les immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qu'il convient de leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées, ont cessé d'exister.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2003 (suite)

(c) Créances

Les créances sont inscrites au bilan au moindre de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

(d) Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

(e) Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2003 (suite)

4. Immobilisations financières

(a) Les mouvements des « Parts dans des entreprises liées, Participations et Titres ayant le caractère d'immobilisation » survenus au cours de l'exercice se résument comme suit :

	Parts dans des entreprises liées	Participations	Titres ayant le caractère d'immobilisation
	€	€	€
Valeur brute au 01.01.2003	958 150,66	9 832 377,00	110 661 573,26
Entrées de l'exercice	1,00	5 192 720,00	-
Sorties de l'exercice	-	-586 028,33	-
Valeur brute au 31.12.2003	958 151,66	14 439 068,67	110 661 573,26
Corrections de valeur cumulées au 01.01.2003	-469 164,48	-464 797,00	-22 130 213,26
Corrections de valeur de l'exercice	-	-1 394 170,00	-
Reprises de corrections de valeur	469 164,48	-	22 130 213,26
Corrections de valeur cumulées au 31.12.2003	0,00	-1 858 967,00	0,00
Valeur nette au 31.12.2003	958 151,66	12 580 101,67	110 661 573,26
Valeur nette au 31.12.2002	488 986,18	9 367 580,00	88 531 360,00

(b) Sociétés dans lesquelles AUDIOLUX détient une participation supérieure à 20%

Nom de la société	Siège social	% de détention	Fonds Propres (excluant le résultat de l'exercice)	Résultat de l'exercice
Audiocom S.A.	6, Rue Albert Borschette L-2951 Luxembourg	99,99%	1 507 961,36	68 972,29
Biko Investments S.A.	8, Zone d'activités Bourmicht L-8070 Bertrange	50,00%	-	-
LuXcommunications S.A.	8, Zone d'activités Bourmicht L-8070 Bertrange	37,50%	10 000 000,00	-504 726,00
Utopia S.A.	45, Avenue J-F Kennedy L-1855 Luxembourg	28,61%	30 907 005,00	830 730,00 *

* Chiffres consolidés, non audités

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2003 (suite)

5. Autres créances et autres dettes

Au 31 décembre 2003, les autres créances s'élèvent à € 269.929,79 (2002 : € 185.704,98) et sont constituées de créances fiscales pour € 232.153,79 de créances envers les participations pour € 27.776,00 et de créances diverses pour € 10.000,00.

Les autres dettes s'élèvent au 31 décembre 2003 à € 2.295.304,71 (2001 : € 239.154,96) et sont constituées de dettes fiscales pour € 2.075.645,02 de dettes envers les entreprises liées pour € 128.622,08 et de dettes diverses pour € 91.037,61.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2003 (suite)

6. Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit :

	Capital souscrit €	Prime d'émission €	Réserve légale €	Réserve Impôt Fortune imputé €	Autres réserves €	Résultats reportés €	Résultat de l'exercice €
Au 31.12.2002	33 319 500,00	59 696 000,00	2 690 205,00	1 717 319,00	37 676 826,91	2 700 000,00	-16 859 324,08
Affectation du résultat							
- dividendes					-2 399 004,00		
- réserves et résultats reportés						-16 859 324,08	16 859 324,08
Résultat 2003							22 971 926,19
Au 31.12.2003	33 319 500,00	59 696 000,00	2 690 205,00	1 717 319,00	35 277 822,91	-14 159 324,08	22 971 926,19

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 4 juin 2002 a décidé de prolonger, pour une nouvelle période de cinq ans, la durée de l'autorisation donnée au Conseil d'administration pour la réalisation d'augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé et aux conditions fixées dans les statuts.

Au 31 décembre 2003, le capital souscrit de € 33.319.500,00 est représenté par 1.332.780 actions entièrement libérées sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé s'élève à € 125.000.000,00.

L'Assemblée générale ordinaire du 20 mars 2003 a décidé de distribuer un dividende brut de € 1,80 par action au titre de l'exercice 2002.

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2003 (suite)

7. Réserve légale

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5% au minimum pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la société.

8. Réserve « Impôt fortune imputé »

En accord avec la législation fiscale, la société a imputé la charge de l'Impôt sur la fortune sur le montant de l'Impôt sur le revenu des collectivités. Afin de se conformer à la législation concernée, la société a décidé d'affecter en réserve indisponible un montant correspondant à cinq fois le montant de l'Impôt sur la fortune imputé. La période d'indisponibilité de cette réserve est de cinq années à compter de l'année suivant celle de l'imputation de l'Impôt sur la fortune.

Les dotations à cette rubrique se ventilent comme suit :

- 1998 € 234.260,00
- 1999 € 847.225,00
- 2000 € 403.570,00
- 2001 € 232.264,00

9. Ventilation des créances et des dettes selon leur durée résiduelle

Toutes les créances et dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.

10. Engagements hors bilan

AUDIOLUX, ensemble avec les autres actionnaires, s'engage à injecter des fonds supplémentaires dans LuXcommunications dans la limite de € 1.000.000,00 proportionnellement à sa participation au cas où le ratio Fonds Propres / Total Bilantaire tomberait en dessous d'un taux préalablement défini.